

DECRET D/2019/ 304 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRAGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2018/N°025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/249/PRG/SGG du 15 octobre 2018, portant Attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Pierre Seny FOFANA, précédemment Conseiller chargé du Secteur privé, des Investissements et du Partenariat public-privé à la Primature, est nommé **Chef de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger**, en remplacement de Monsieur Mohamed CAMARA, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 NOV 2019



PROFESSEUR ALPHA CONDE